

Les vols de téléphones portables : caractéristiques des faits et profil des victimes

Environ 30% des vols et tentatives de vols personnels déclarés au cours des enquêtes CVS conduites entre 2009 et 2015 sont des vols de téléphones portables. Il est, par ailleurs, le seul objet visé dans près d'un vol ou d'une tentative sur cinq (19%).

En moyenne, 2,8% des individus de 14 ans et plus disposant d'un téléphone portable ont été victimes d'un vol (dont tentative) de leur téléphone au cours des deux années précédant l'enquête. Dans un quart des cas, le voleur recourt à la violence pour arriver à ses fins. Le vol à l'arraché est alors la principale méthode employée (15% de l'ensemble des vols dont tentatives). Le taux de tentatives non abouties pour les vols violents est supérieur à celui des vols sans violence (38% d'échecs contre 11%). Lorsque le vol a été réussi, 58% des individus victimes le signalent à la police ou à la gendarmerie et parmi eux, 82% déposent plainte.

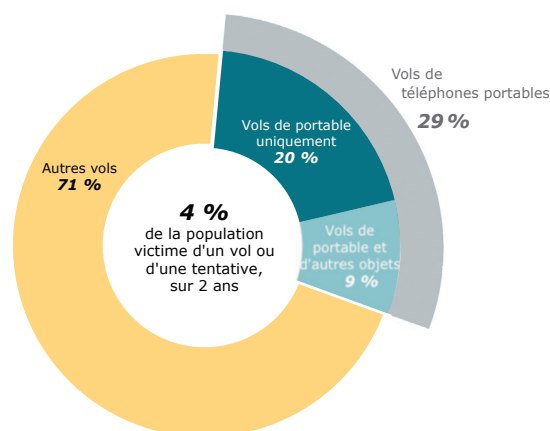
Le taux d'échec est plus élevé lorsque la victime est un homme (25% contre 14% chez les femmes). La part des victimes est 4 fois plus élevée chez les individus de 14 à 25 ans que parmi les personnes ayant plus de 25 ans (7,1% des possédants victimes sur deux ans contre 1,8%).

Plus de 113 000 personnes âgées de 14 ans et plus ont été interrogées lors des enquêtes « Cadre de vie et sécurité » menées conjointement par l'Insee et l'ONDRP depuis 2009 et avec le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI) en 2015. Ce cumul d'échantillons est représentatif des individus âgés de 14 ans ou plus, résidant en France métropolitaine sur la période couverte par l'enquête.

Dans cette Note, l'Observatoire a analysé en structure les vols de téléphones portables en étudiant les caractéristiques de ces atteintes et le profil des personnes victimes. Une analyse en tendance a fait l'objet du Flash Crim' 7¹. L'un de ses principaux résultats est que le taux de victimation est resté relativement stable sur la période 2008-2014, excepté le pic de 2013.

On estime que 4% des personnes âgées de 14 ans et plus ont été victimes d'au moins un vol (ou d'une tentative) au cours des deux années précédant l'enquête. Parmi ces derniers, 29% ont déclaré qu'un téléphone portable avait été l'objet du vol ou de la tentative de vol la plus récente² [1].

1 Répartition des vols et des tentatives, avec et sans violence selon le type d'objets volés



Note de lecture : 4% des personnes âgées de 14 ans et plus, ont été victimes d'un vol au cours des deux dernières années. Parmi eux, 20% ont déclaré que le dernier vol avait été un vol de téléphone portable uniquement.

Source : Insee-ONDRP-SSMSI, enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2009 à 2015.

Champ : 14 ans et plus / France métropolitaine.

(1) « En 2014, recul des vols de téléphones portables après le pic de 2013 », Flash Crim' n°7, ONDRP, avril 2016.

(2) Seule la description du dernier vol, ou de la tentative de vol la plus récente, est demandée aux enquêtés. Pour faciliter la lecture, l'expression « vol ou tentative de vol » est privilégiée à l'exhaustive « vol (ou tentative de vol) le plus récent déclaré par l'enquêté lors des enquêtes CVS au cours des deux années précédant l'enquête ».

Cette proportion est plus élevée lorsque le vol a été commis ou tenté avec violence (par exemple, vol avec coups ou menaces, à l'arraché...). Parmi les 1 % d'individus victimes d'un vol de ce type, plus d'un tiers ont déclaré qu'un portable avait été visé (38 %) et dans un quart des cas, le téléphone est le seul objet volé.

Concernant les vols sans violence, un peu plus de 3 % des personnes de 14 ans et plus en ont été victimes sur deux ans (pickpocket, dans un vestiaire, etc.). Le téléphone portable est l'objet de plus d'un vol non violent sur quatre – commis ou échoué (26 % dont 19 % de vols de portables uniquement).

2,8 % des possédants victimes de vol de téléphone portable sur deux ans

86 % des personnes âgées de 14 ans ou plus, possèdent ou ont à disposition un téléphone portable et, parmi ces derniers, 2,8 % ont été victimes d'au moins un vol (ou une tentative de vol) de téléphone portable au cours des deux années précédant l'enquête³ [2].

73 % des vols de portable et tentatives sont sans violence

L'agresseur recourt à la violence ou aux menaces dans plus d'un vol ou d'une tentative de vol de portable sur quatre [3]. La méthode employée pour plus de la moitié de ces vols violents est le vol à l'arraché (58 % des vols violents soit 15 % de l'ensemble des vols de portable).

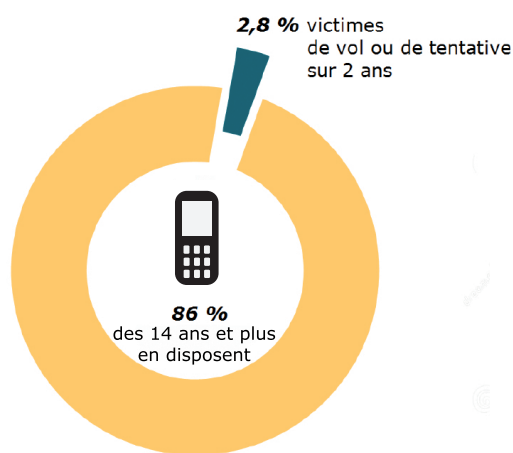
Les vols sans violence (réussis ou échoués) représentent près des trois quarts des atteintes⁴. Dans 28 % de ces cas, le vol se déroule en absence de la victime (dans un bureau, un casier, etc.). Dans de mêmes proportions, les vols et les tentatives se produisent alors que le téléphone est à proximité de la victime (par exemple, sur la table d'une terrasse à café, dans un sac posé au sol, etc.). Enfin, pour plus de 30 % des vols sans violence, le téléphone est sur la victime. Dans 17 % des cas de vols sans violence, la personne interrogée n'est pas en mesure de donner cette information.

18 % des vols échouent

Mesurée en moyenne à 18 % pour l'ensemble des vols, la part des tentatives est estimée à 38 % lorsque l'agresseur recourt à la violence, contre 11 % dans le cas contraire [3]. Toutefois, ce résultat, qui peut sembler paradoxal, s'explique en partie par la probabilité plus forte de voir son agresseur et donc de pouvoir l'en empêcher. Par ailleurs, certains enquêtés n'ont pas conscience d'avoir été victimes d'une tentative de vol sans violence, c'est particulièrement le cas lorsque l'objet visé n'est pas sur eux.

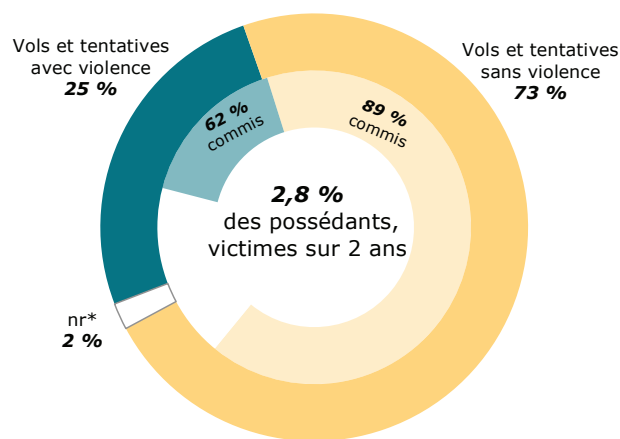
Le taux d'échec, c'est-à-dire de tentative n'aboutissant pas à un vol réussi, s'accroît avec le degré de proximité entre la victime et l'objet volé : le taux d'échec est de 3 % lorsque le vol se déroule en l'absence de la victime, contre près de 50 % pour les vols violents hors vols à l'arraché.

2 Proportion de personnes ayant subi un vol de téléphone portable (commis ou échoué) au cours des 2 dernières années



Source : Insee-ONDRP-SSMSI, enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2009 à 2015
Champ : 14 ans et plus disposant d'un téléphone portable / France métropolitaine

3 Répartition des vols et des tentatives de vol de portables, selon la nature de l'atteinte



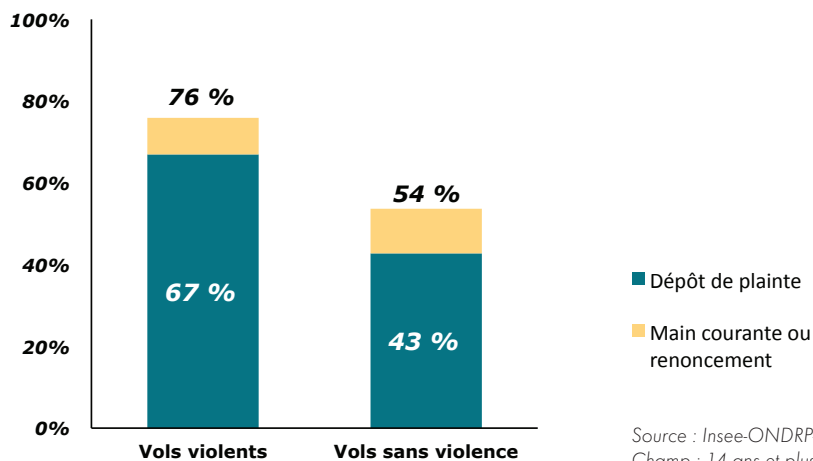
(*) non renseigné

Source : Insee-ONDRP-SSMSI, enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2009 à 2015
Champ : 14 ans et plus disposant d'un téléphone portable / France métropolitaine

(3) Afin d'éviter un biais qui serait lié au pourcentage d'équipement, le taux de victimation, c'est-à-dire la proportion de personnes se déclarant victimes d'un vol ou d'une tentative de vol, est mesuré uniquement à partir des individus disposant d'un téléphone portable.

(4) Il est à noter que la construction du questionnaire est telle que 2 % des victimes n'ont pas caractérisé le vol ou la tentative de vol de leur téléphone. Bien que ces individus soient inclus dans la population victime sur deux ans, les circonstances des vols subis ne sont pas renseignées.

4 Taux de plainte et de signalement à la police ou la gendarmerie selon le type d'atteinte



Source : Insee-ONDRP-SSMSI, enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2009 à 2015
Champ : 14 ans et plus disposant d'un téléphone portable / France métropolitaine

Moins d'une victime sur deux dépose plainte

Parmi les personnes victimes d'un vol de téléphone portable commis au cours des deux dernières années (hors tentatives), 58% l'ont signalé à la police ou à la gendarmerie (47% ont déposé plainte, 7% ont fait une main courante et 4% ont renoncé à toute déclaration). Lorsque le vol est commis avec violence, ces proportions sont plus élevées : les trois quarts effectuent une déclaration auprès de la police ou de la gendarmerie et, parmi eux, près de 90% déposent une plainte [4].

Le principal motif de non-déplacement évoqué est le manque d'utilité : 43% des victimes d'un vol de téléphone (hors tentatives) qui ne se déplacent pas auprès de la police ou de la gendarmerie pour le déclarer, « n'en voient pas l'utilité » car selon eux, « cela n'aurait servi à rien ». Plus d'un quart des victimes ne signalant pas le vol, estiment que ce n'est pas assez grave ou que cela n'en vaut pas la peine.

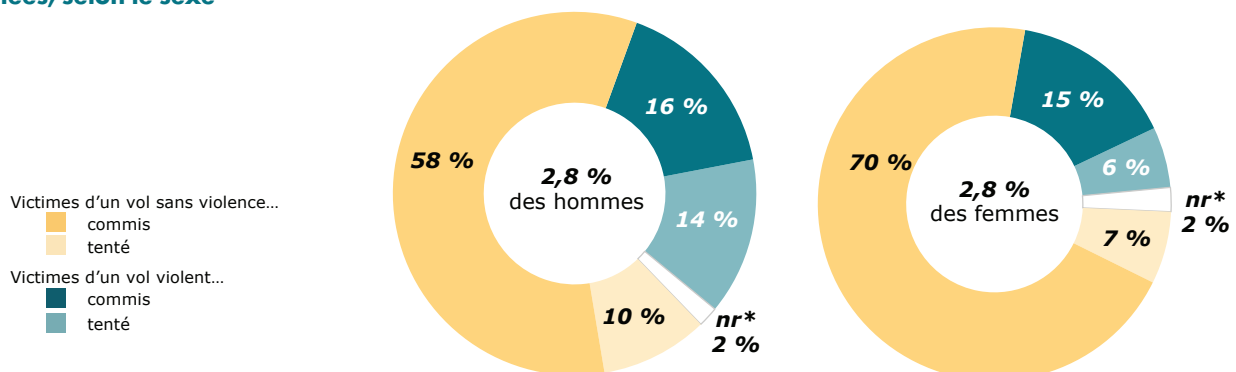
Moins d'échec pour les vols envers les femmes et les plus de 25 ans

Un taux d'échec supérieur chez les hommes

En moyenne sur la période couverte par l'enquête, les femmes ne sont pas plus concernées que les hommes par les vols ou les tentatives de vol de téléphone portable⁵ (respectivement 2,81% et 2,83% sur deux ans). Le taux d'échec est plus faible pour elles : seules 14% des femmes réussissent à empêcher le vol de leur téléphone portable, contre un quart des hommes [5]. Cela s'explique en partie par le fait que les hommes sont davantage touchés par les vols violents dont le taux d'échec est plus élevé : 30% des vols de téléphone portable envers un homme (commis ou échoué), ont généré des actes violents ou des menaces, contre 21% pour les femmes.

Au-delà de cette première idée, il demeure un effet propre aux femmes, puisque pour chaque type de vol (avec ou sans violence), le taux d'échec est supérieur chez les hommes. Ainsi, si l'on tient compte uniquement des vols commis, c'est-à-dire hors tentatives, les femmes sont significativement plus victimes que les hommes (2,4% sur deux ans contre 2,1% pour les hommes).

5 Proportion de victimes d'un vol ou d'une tentative de vol de téléphone portable, au cours des deux dernières années, selon le sexe



Note de lecture : En moyenne, 2,8% des hommes possédant un portable ont subi un vol ou une tentative de vol de leur téléphone au cours des deux dernières années. Parmi eux, 58% ont déclaré que le vol le plus récent avait été commis sans violence.

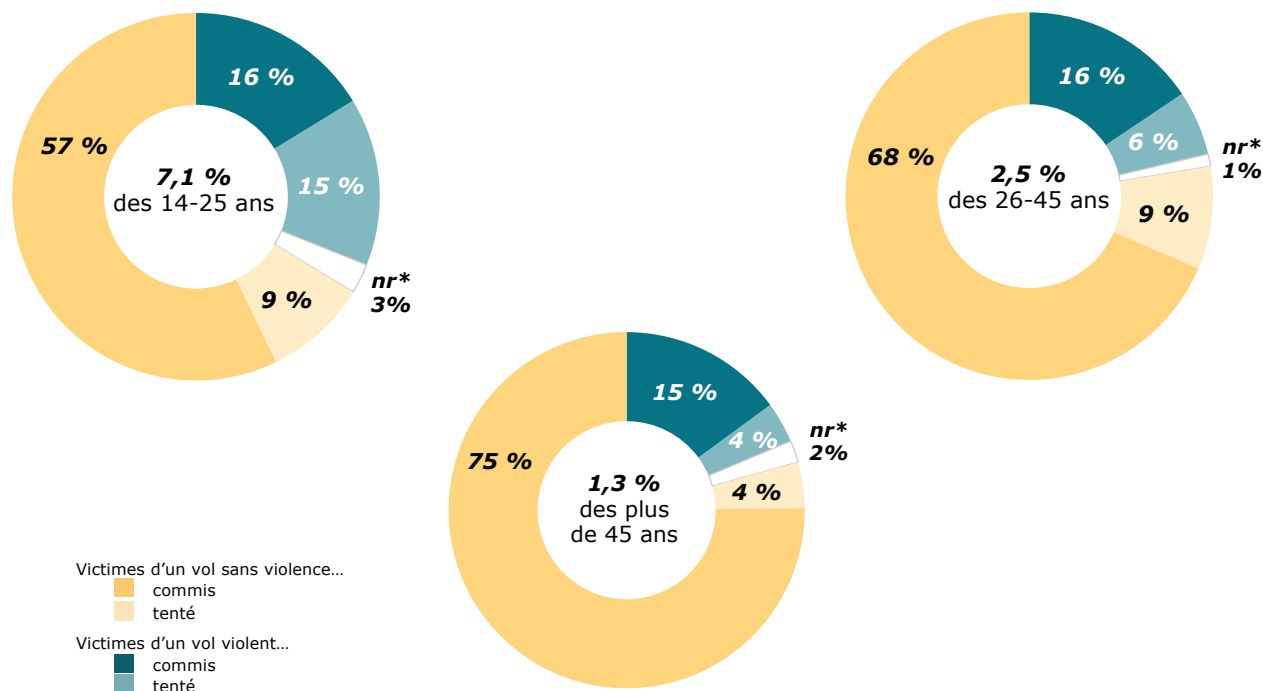
(*) non renseigné

Source : Insee-ONDRP-SSMSI, enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2009 à 2015

Champ : 14 ans et plus disposant d'un téléphone portable / France métropolitaine

(5) Toutefois cette répartition tend à se modifier au cours du temps avec une augmentation de la proportion de victimes de vols violents chez les femmes. Voir Flash Crim' n°7, avril 2016.

⑥ Proportion de victimes d'un vol ou d'une tentative de vol de téléphone portable, au cours des deux dernières années, selon l'âge



Note de lecture : En moyenne, 7,1 % des personnes âgées de 14 à 25 ans et disposant d'un portable ont subi un vol ou une tentative de vol de leur téléphone au cours des deux dernières années. Parmi eux, 16 % ont déclaré que le vol le plus récent avait été commis avec des actes de violence ou des menaces. (*) non renseigné.

Source : Insee-ONDRP-SSMSI, enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2009 à 2015

Champ : 14 ans et plus disposant d'un téléphone portable / France métropolitaine

Les jeunes plus souvent victimes

La proportion de victimes d'un vol ou d'une tentative de vol de téléphone parmi les personnes âgées de 14 à 25 ans, est près de 4 fois supérieure à celles des individus ayant plus de 25 ans (7,1 % sur deux ans contre 1,8 % pour les personnes ayant plus de 25 ans et disposant d'un téléphone portable).

Près d'un quart des vols de portable envers un jeune âgé de 14 à 25 ans échoue: 24%, contre 15% pour les personnes âgées de 26 à 45 ans et 8% pour celles ayant plus de 45 ans. Cela traduit le fait que les individus ayant entre 14 et 25 ans, sont plus souvent victimes de vols avec violences. Dans près d'un tiers des cas, ces victimes ont subi des menaces ou des actes de violence (31 % contre 21 % pour les individus de 26 à 45 ans, et 19% pour ceux âgés de 46 ans ou plus) [⑥].

De plus, pour chaque nature de vol, le taux d'échec est toujours supérieur chez les victimes âgées de 14 à 25 ans, comparativement aux individus de plus de 25 ans. ■ ■

Point méthodologique

Afin de transmettre tous les prérequis méthodologiques nécessaires à la réalisation de cette Note, un document Excel est mis à disposition du lecteur. Les principaux éléments à retenir sont que :

- Les résultats des enquêtes 2009-2015 ont été « empilés » afin de mieux décrire le phénomène. Ce cumul d'échantillons de plus de 100000 répondants est représentatif des personnes âgées de 14 ans et plus, habitant en France métropolitaine.
- Les taux de victimation ont été calculés uniquement à partir des individus disposant d'un téléphone portable.